



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire**

Rédiger le projet d'école

Formation continue des directeurs d'école

jeudi 1^{er} et lundi 5 décembre 2022 - Circonscription de Charolles

S'appuyer sur le cadre

La circulaire n°2014-163 :
**Référentiel métier des
directeurs d'école**

B.O. Bulletin officiel spécial n°7 du 11 décembre 2014

Référentiel métier des directeurs d'école

NOR : MENE1428315C
circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014
MENESR - DGESCO B3-3

L'article 5 de l'arrêté du 28 novembre 2014 précise que les responsabilités du directeur d'école sont de trois ordres :

- le **pilotage pédagogique,** 
- le bon fonctionnement de l'école,
- les relations avec les parents et les partenaires de l'école.



**Bulletin officiel spécial
n°7 du 11 décembre 2014**

Annexe I
L'exercice des responsabilités pédagogiques

Activités propres au directeur d'école	Capacités/compétences	Connaissances spécifiques
<p>Animation</p> <p>Le directeur d'école assure la coordination nécessaire entre les enseignants de l'école ou ceux qui sont amenés à les remplacer ainsi qu'avec tous ceux qui sont amenés à y intervenir. Il préside le conseil des maîtres qu'il réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il le juge utile ou que la moitié des membres en fait la demande. Il consulte ce conseil sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence et sur celles qui sont nécessaires à la bonne coordination de l'équipe pédagogique. Il organise les travaux du conseil et préside les séances, établit le relevé de conclusions, le transmet à l'IEN de circonscription et en assure le suivi. Il veille à la tenue régulière des conseils de cycle.</p> <p>Le directeur d'école s'assure que toutes les conditions sont remplies pour le bon déroulement de la formation des enseignants et des étudiants en stage dans l'école.</p>	<p>Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> • animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ; • gérer les tensions ; • veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ; • favoriser l'intégration des personnels dans une équipe ; • assurer la coordination entre l'équipe pédagogique et les intervenants réguliers ou ponctuels pendant le temps scolaire ; • préparer et conduire les réunions de conseils des maîtres en diffusant les conclusions et assurer le suivi des décisions prises ; • veiller à la tenue des conseils de cycle et en diffuser les conclusions ; • faire prévaloir l'intérêt des élèves dans la prise de décision ; • faire émerger des besoins de formation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> • les missions du service public d'éducation ; • l'organisation et les grands enjeux du système éducatif ; • les compétences des différents niveaux hiérarchiques de l'éducation nationale ; • la place de l'éducation nationale dans l'organisation territoriale de l'Etat ; • les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3 ; • les instances et le fonctionnement du collège ;
<p>Impulsion</p> <p>Le directeur veille à la diffusion auprès des maîtres de l'école des instructions et programmes officiels, et des documents d'accompagnement.</p> <p>Le directeur s'assure des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves de l'école au plan collectif et individuel. Il veille à ce qu'un dispositif de soutien, si nécessaire un PPRE, soit défini pour les élèves qui n'apparaissent pas en mesure de maîtriser les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.</p>	<p>Impulsion</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualiser sa connaissance des programmes et instructions officielles s'appliquant à l'école primaire, tenir à jour la documentation de l'école ; • contribuer, en lien avec l'équipe de l'IEN de circonscription, à la diffusion des programmes et instructions officielles ; • s'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves ; • assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers ; 	<ul style="list-style-type: none"> • l'organisation de l'enseignement au collège ; • les grandes étapes du processus d'orientation de l'élève ; • les principales sources d'accès à la documentation pédagogique ; • la conduite de réunion ;

**Bulletin officiel
 spécial n°7 du
 11 décembre 2014**

<p>Le directeur veille à ce que des actions particulières soient prévues pour les élèves allophones inscrits à l'école ainsi qu'à la mise en œuvre du projet personnel de scolarisation des élèves en situation de handicap et des plans d'accompagnement personnalisés pour les élèves concernés.</p> <p>Le directeur impulse, au sein de l'école primaire et avec le collège, les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages ; il assure la participation de l'école aux actions de coopération et projets pédagogiques communs émanant du conseil école-collège.</p> <p>Le directeur diffuse et encourage les innovations pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé ; • participer à des concertations et à des constructions de projets avec des enseignants du second degré ; • contribuer à la définition et à l'accompagnement du parcours des élèves issus de l'école au collège ; • contribuer au repérage des élèves à besoins éducatifs particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • la démarche de projet et les méthodologies d'évaluation ; • l'utilisation de logiciels permettant de construire un tableau de bord de l'école et d'en suivre les indicateurs ; • la réglementation et l'organisation de la scolarisation des élèves en situation de handicap ; • les dispositifs d'aide et d'accompagnement destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
<p>Pilotage</p> <p>Le directeur coordonne l'élaboration du projet d'école ; il veille à ce que ce projet décline les orientations académiques, prenne en compte les spécificités de l'école et à ce qu'il prévoise un dispositif d'évaluation. Il assure le suivi du projet d'école et contribue au bon déroulement des expérimentations qu'il peut prévoir. Il suscite au sein de l'équipe pédagogique toutes initiatives destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement en cohérence avec le projet d'école.</p> <p>Le directeur sensibilise l'équipe pédagogique à la qualité du climat scolaire et suscite si nécessaire, en mobilisant la communauté éducative, toutes initiatives de nature à améliorer le bien-être à l'école.</p>	<p>Pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'inscrire dans une démarche projet ; mobiliser une équipe sur des objectifs partagés ; • mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ; en faire partager les conclusions ; • construire des indicateurs pertinents et piloter l'évaluation du projet d'école ; • utiliser les outils numériques (bases de données et logiciels) pour suivre le tableau de bord de l'école ; • sensibiliser les équipes pédagogiques aux signes de mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans les démarches appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> • connaissance sur l'organisation et les objectifs de la formation des adultes.

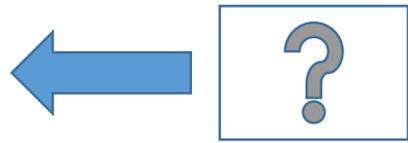
Définir la notion de pilotage

- Ensemble des actions visant à exercer une influence sur les pratiques et gestes professionnels que les enseignants adoptent dans le cadre de leur activité.
- Le pilotage pédagogique recouvre l'ensemble des réflexions, actions et décisions qui ont trait aux interactions qui se nouent entre les élèves, les familles et les enseignants.

Piloter : pourquoi ?

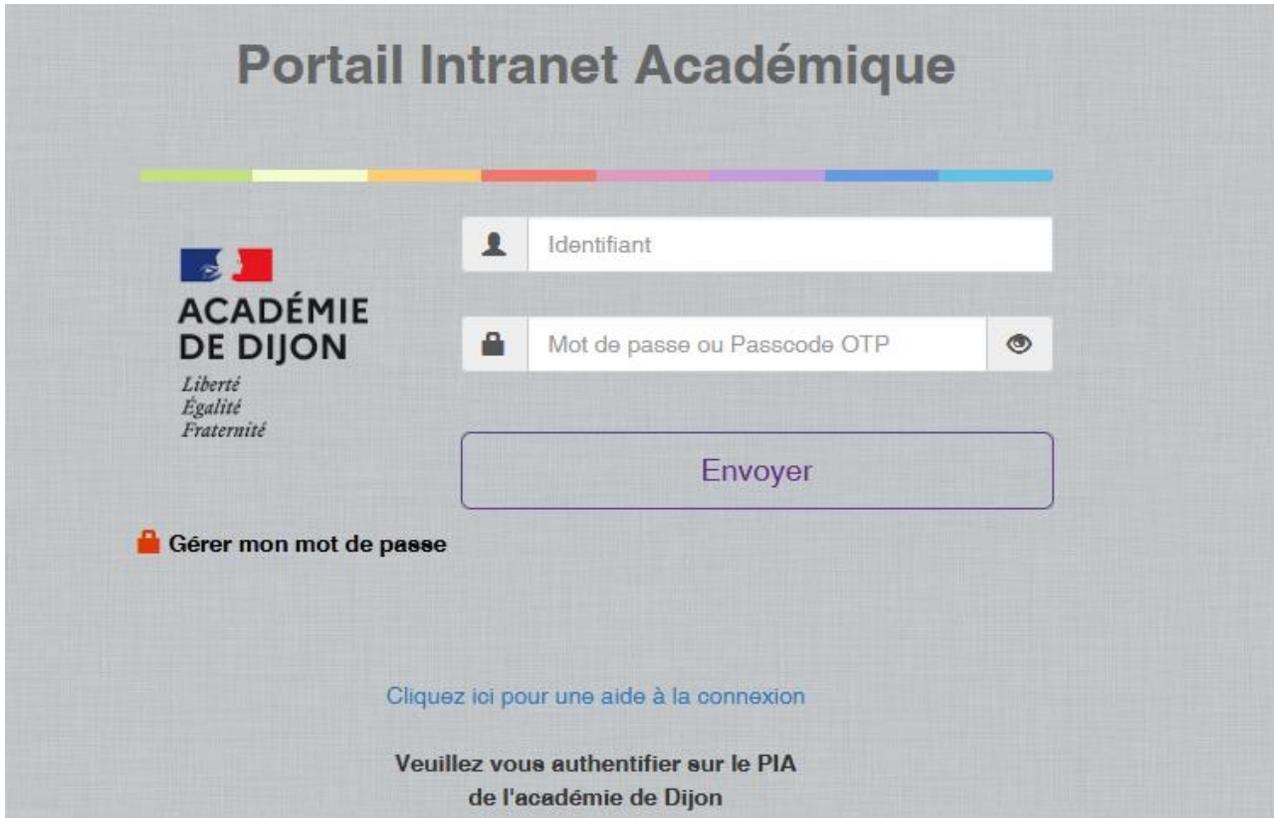
- Pour viser la réussite de tous les élèves.
- Pour donner du sens et de la cohérence aux actions menées.

Piloter : comment ?

- A l'aide d'indicateurs. 

Utiliser des outils pour piloter - APAE

APAE : Aide au Pilotage et à l'Auto-Évaluation



Portail Intranet Académique


**ACADÉMIE
DE DIJON**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Envoyer

 **Gérer mon mot de passe**

[Cliquez ici pour une aide à la connexion](#)

Veuillez vous authentifier sur le PIA
de l'académie de Dijon

Accueil | Menu | Rechercher | Déconnexion

ACADÉMIE DE DIJON
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lemesre Christine
Cliquez ici pour renseigner votre statut

Mon profil
Mon réseau
Mes groupes

Accueil | Page personnelle | Espace documentaire | Espace syndicats | Site Pro 1er degré | Panda | Accompagnement technique

Actualités

L'académie de Dijon en interne | Howdy, clemesre

Actualités générales | Site Clemenceau

Page suivante »

Sur la nouvelle plateforme Lumni enseignement : profitez de nombreuses ressources en ligne !

29 novembre 2022 par Delphine Mauerhan | Catégorie: Actualités générales | Pas de commentaires

Lumni

ENSEIGNEMENT

Depuis le 21 juillet 2020, la plateforme Lumni Enseignement (<https://enseignants.lumni.fr/>), éditée par l'INA, propose aux enseignants et aux élèves des ressources numériques éducatives issues de l'audiovisuel public.

Alertes techniques

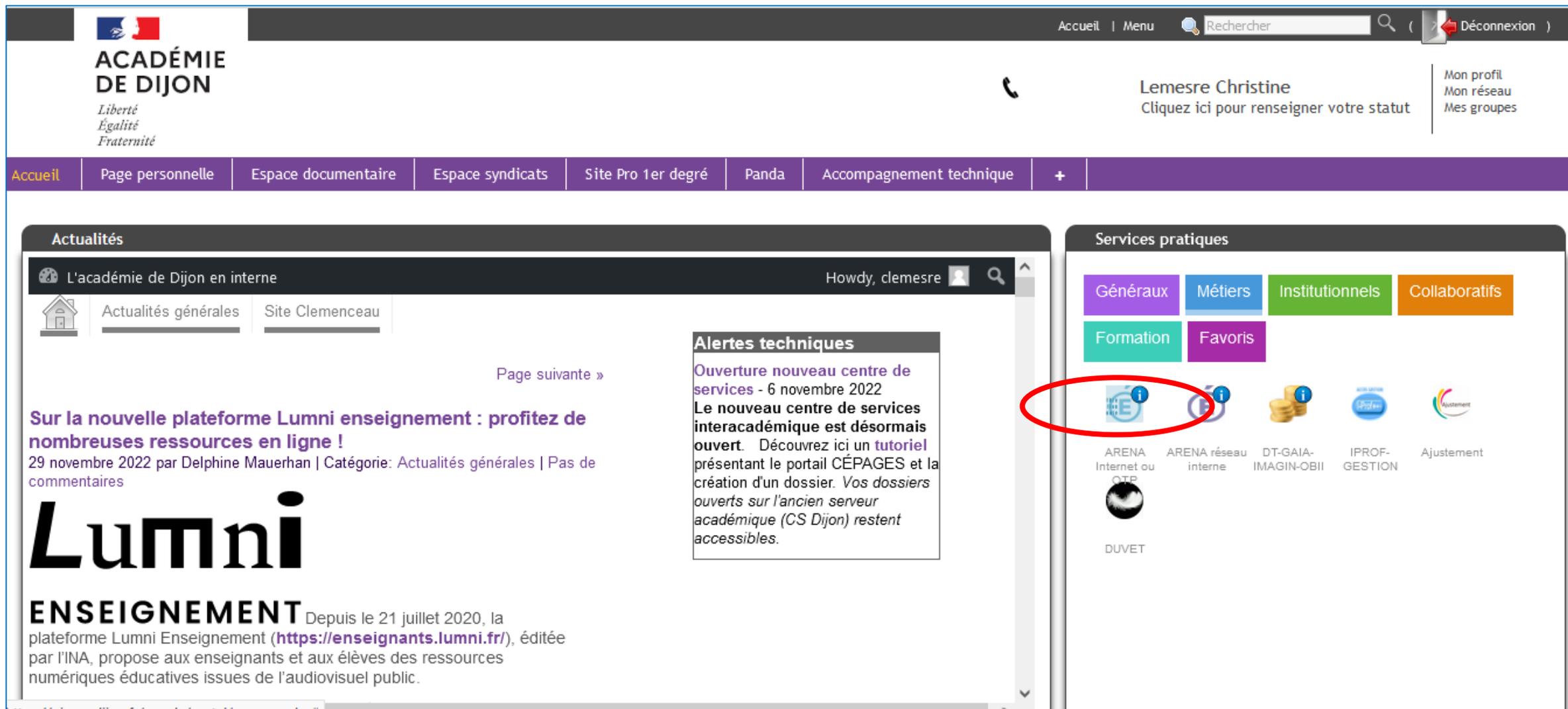
Ouverture nouveau centre de services - 6 novembre 2022
Le nouveau centre de services interacadémique est désormais ouvert. Découvrez ici un **tutoriel** présentant le portail CÉPAGES et la création d'un dossier. *Vos dossiers ouverts sur l'ancien serveur académique (CS Dijon) restent accessibles.*

Services pratiques

Généralistes | **Métiers** | Institutionnels | Collaboratifs

Formation | Favoris

- CEPAGES
- Centre de services
- Centre de Services ENT
- Gérer son mot de passe
- Pleïade
- Colibris
- Dacodat
- Messagerie académique
- Agenda partagé
- Organigramme Rectorat
- Annuaire des personnels
- Annuaire des établissements
- Clé USB virtuelle
- ENSAP
- Mon Portail Agent
- MAG
- perscol



The screenshot shows the APAE website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil | Menu', a search bar labeled 'Rechercher', and a 'Déconnexion' button. Below this, the 'ACADÉMIE DE DIJON' logo and name are displayed on the left, and the user's name 'Lemesre Christine' with a profile icon and a link to 'Cliquez ici pour renseigner votre statut' is on the right. A purple navigation bar contains links for 'Accueil', 'Page personnelle', 'Espace documentaire', 'Espace syndicats', 'Site Pro 1er degré', 'Panda', and 'Accompagnement technique'. The main content area is divided into two columns. The left column, titled 'Actualités', features a sub-header 'L'académie de Dijon en interne' and a navigation menu with 'Actualités générales' and 'Site Clemenceau'. A large article titled 'Sur la nouvelle plateforme Lumni enseignement : profitez de nombreuses ressources en ligne !' is highlighted, with the word 'Lumni' in a very large font. To the right of this article is a 'Services pratiques' sidebar with a grid of icons for 'Généraux', 'Métiers', 'Institutionnels', 'Collaboratifs', 'Formation', and 'Favoris'. A red circle highlights the 'ARENA Internet ou interne' icon. Below the sidebar, there are icons for 'DT-GAIA-IMAGIN-OBII', 'IPROF-GESTION', 'Ajustement', and 'DUVET'. A 'Alertes techniques' box is also visible, containing information about a new service center opening on November 6, 2022.



ministère
éducation
nationale



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Recherche



- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Gestion de la Paie
- **Enquêtes et Pilotage**
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue

[Gérer mes favoris](#) [Déconnexion](#)

Première connexion à l'application

- **Aide au pilotage et à l'auto-évaluation (APAE)**
 - APAE pour le 1er degré
 - APAE pour le 2nd degré
- **Pilotage Etablissements**
 - Faits établissement
 - Non au harcèlement
- **Résultats des élections CE - CA**
 - Saisie résultats élections CE - CA
- **Portail d'enquêtes (ORQUESTRA)**
 - Accès
- **Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS)**
 - Accès
- **Pilotage académique**
 - Dématérialisations des Formulaires - Colibris

© © MEN 2010 - [Contact](#) v.2.1.1 - 06/10/2016





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

APAE - Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation pour le 1er degré

Rechercher

Recherche par critère **Recherche par carte** 

Numéro UAI ou code ou Nom

 [de critères](#)

Type de fiche

Region Académique

Académie

Localisation
Dept. CP Ville
Circonscription
RPI

Actualités
17/05/2021

Ma
circonscription

Recherche

Glossaire

Paramétrage
affichage

Déconnexion

L'application d'**Aide au Pilotage** et à l'**Auto-Évaluation** pour le 1^{er} degré met à la disposition des directeurs, des informations et des indicateurs pour leur école.

- Des données statistiques sur **l'école** (identification de l'école, effectifs, professions et catégories sociales des familles, taux de maintien, de passage...) établies sur les cinq dernières années.
- Des données statistiques de la **circonscription**, du **département**, de **l'académie** dont dépend l'école et du **national**.

Fiche école

 |  [Exporter](#) |  [Tableaux de bord](#) |  [Imprimer la fiche](#) |  [Imprimer la fiche détaillée](#) | 

[Retour à la recherche](#) > [Résultats de la recherche](#)



Année scolaire

Astuces

> [Pour un accès rapide à tous les indicateurs](#)

Plier/déplier les indicateurs avec  et  ou en cliquant sur leur intitulé.

Identification

Population scolaire

Personnels et moyens

Parcours et performance



Caractéristiques des élèves

Pourcentage de filles

Même secteur	2016	2017	2018	2019	2020
▼ % de filles	41,4	45,3	44,2	43,2	37,8
Circo	48,1	47,9	47,7	47,5	48,2
Dépt	48,4	48,4	48,6	48,9	49,1
Acad	48,7	48,7	48,7	48,9	48,8
France	48,9	48,9	48,9	48,9	48,9

Source : Extraction Diapre issue de ONDE (mi-Octobre)

Moyens de fonctionnement

Nombre d'élèves par classe (E/C) - 2020 - 2021

	Etab	Même secteur			
		Circo	Dépt	Acad	France
Pré-élémentaire (hors ULIS)	23,3	22,6	21,3	21,5	23,0
Pré-élémentaire (y.c. ULIS)	23,3	22,6	21,3	21,5	23,0
Élémentaire (hors ULIS)	21,0	22,6	21,1	21,6	21,5
Élémentaire (y.c. ULIS)	21,0	22,9	21,4	21,8	21,7
1er degré total (hors ULIS)	22,5	22,6	21,2	21,5	22,0
1er degré total (y.c. ULIS)	22,5	22,8	21,4	21,7	22,2

Source : Extraction Diapre issue de ONDE (mi-Octobre)

À partir de 2018, les élèves ULIS peuvent être comptabilisés dans leur niveau (pré-élémentaire ou élémentaire).

École :

RNE :

Circonscription :

Secteur de collège :

Validité : jusqu'à la prochaine évaluation de l'école

Projet d'école

Le document qui suit a pour objectif de vous aider à élaborer un diagnostic qui sera le fondement de l'écriture de votre projet d'école. Il reprend le guide du Conseil d'Évaluation de l'École et les quatre domaines indispensables.

L'équipe peut ajouter un cinquième domaine lié à la spécificité de son école.

A vous de piloter !



Merci pour votre attention